



CONSEIL MUNICIPAL DU

11 juin 2018

Ont assisté à la séance : Madame Brigitte JACQUEMOT, Maire ; Monsieur Bertrand REMOND, Monsieur René MARAND, Madame Nelly RENAUDIN, Maires Adjoints ; Madame et Messieurs Jérôme BEAULIER (arrivée à 20h10), Pierre CUYPERS (arrivée à 20h), Daniel HUREAU, Sylvain GORRET, Catherine JOLIVET, Martial ROUSSEAU, Arnaud SZPUNAR, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Bernard JACQUEMIN, pouvoir à Brigitte JACQUEMOT
Jérôme BEAULIER, pouvoir à Daniel HUREAU
Sébastien GERMAIN, pouvoir à René MARAND
Jean-Mary LARGILIER, pouvoir à Catherine JOLIVET
Valéry LEGENDRE.

Secrétaire de séance : Nelly RENAUDIN

Ouverture de la séance à 19h30

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 avril 2018.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu du conseil municipal du 9 avril 2018.

2/ Règlement de la Salle des fêtes

Approbation du nouveau règlement de la salle des fêtes avec 14 voix « Pour » et 1 voix « Contre » (B. Jacquemin).

Arrivée de P. Cuypers à 20 heures, 20 heures15 pour J. Beaulier

3/ Règlement de la Restauration, l'accueil périscolaire et le Transport intérieur – Reconduction des tarifs périscolaires et restauration.

Le maire présente le nouveau règlement lié à « la Restauration, l'accueil périscolaire et le Transport intérieur ». Le conseil municipal demande le rajout de 2 compléments d'information :

- Rappel de l'application de Règlement du Transport du Conseil départemental,
- Respect de l'autorité de l'accompagnatrice pour tous les enfants transportés.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (14 voix *Pour*) le nouveau règlement lié à « la Restauration, l'accueil périscolaire et le Transport intérieur » ainsi que la « Reconduction des tarifs du périscolaire et de la restauration.

4/ Devenir du projet « Groupe scolaire »

Le maire présente un tableau de l'état d'avancement des dépenses d'études en lien avec l'actuel projet du Groupe scolaire (env. 55 000€), l'évolution à la hausse du chiffrage au mètre carré (3532 €/m² contre 3084 €/m² pour le projet initial) du projet malgré une baisse de la surface de bâtiments (1052m² contre 1358 m² lors de la 1^{ère} proposition), l'estimation de l'endettement de la commune (taux d'endettement estimatif si réalisation du projet : 80 € habitant/an contre 45€/habitant à ce jour). Par ailleurs, il est fait état de la nécessité de réviser la PLU, de signer une convention chez le notaire entre la mairie et le propriétaire de terrain. Le reste à charge à financer pour la commune après déduction des potentielles subventions (subventions à confirmer) s'élèverait à 947 142 €.

Le maire demande au conseil de se positionner sur le gel du projet.

Le conseil municipal décide à 13 voix *Pour* et 1 Abstention (P. Cuypers) de geler l'actuel projet du Groupe scolaire.

A la demande de P. Cuypers, le maire accepte de réunir le conseil pour un entretien avec l'architecte et le bureau d'études en charge du dossier projet du Groupe scolaire.

5/ SDESM

Le conseil municipal décide à l'unanimité (14 voix *Pour*) Le renouvellement du marché de maintenance EP 2016/2020 ainsi que le marché de maintenance de l'éclairage public 2018/2022.

6/ SMIVOM – Election d'un délégué suppléant

Brigitte JACQUEMOT est élue à l'unanimité (14 voix *Pour*) déléguée suppléante au SMIVOM.

7/ Agenda

Présentation de l'agenda des prochaines manifestations.

8/ Questions diverses

Commission Eau /Assainissement : le maire remet un dossier aux membres de la commission Eau / Assainissement afin d'étudier l'augmentation du prix de l'eau potable applicable par le fournisseur (coût de l'eau en 2018 : 1,71 € - coût de l'eau prévisionnelle en 2020 : 2,65 €). La commission se réunira le lundi 25 juin – 19 heures pour débattre.

Participation citoyenne : suite à la réunion publique du samedi 2 juin sur la mise en place de participation citoyenne à la sécurité de la commune en lien avec la gendarmerie, un Flash Info sera prochainement distribué pour faire appel aux volontaires.

Projet de Covoiturage : Sylvain Gorret propose d'étudier la possibilité de mettre en relation les habitants de la commune qui seraient susceptible de covoiturer sur des trajets quotidiens. Une enquête sera menée par l'initiateur du projet.

Voirie : Malgré l'engagement pris lors du précédent conseil municipal, l'état de la voirie (nombreux trous à reboucher) et la tonte restent des sujets dénoncés par la population. Des solutions doivent être trouvées en interne.

La séance est levée à 22h

